HEBDO
Campus
Bulletin d'information
du Centre universitaire
de Moncton

Vol. 15, no. 36 13 juin 1985

# Deux boursiers en résidence à l'ICRDR

L'Institut canadien de recherche en développement régional (ICRDR) a accueilli, en 1984, son premier boursier en résidence.

Bien connu des spécialistes du développement régional, le professeur **Benjamin Higgins** s'est concentré, au cours de sa carrière, sur l'étude de deux problèmes, celui du développement dans les pays sous-développés et celui du développement urbain et régional dans les pays développés.

En outre, il a été aviseur spécial au président de l'Agence canadienne de développement international et fut, à plusieurs reprises, délégué de l'ACDI au comité consultatif de la Banque mondiale. Il est présentement président du Conseil consultatif sur le développement régional aux Nations-Unies dont le siège social est situé à Nagoya, au Japon.

Pendant son séjour à l'ICRDR, M. Higgins s'est consacré particulièrement à la mise au point d'un livre sur le Montréal métropolitain, à la préparation d'un article portant sur le développement régional de l'Atlantique, et à une participation à la mise sur pied d'un symposium international sur le développement régional.

En plus de ses nombreuses activités au sein de l'Institut, M. Higgins a donné plusieurs conférences sur le développement régional. Il a été, notamment, conférencier à l'Université de Montréal, puis au Massachussetts Institute of Technology.

M. Higgins est de retour à l'Institut depuis le début mai en tant que boursier en résidence, ainsi qu'à titre de coorganisateur du Symposium international sur le développement régional, qui aura lieu en Nouvelle-Ecosse au mois de juillet prochain. Plusieurs spécialistes en provenance de différents pays seront présents.

L'ICRDR accueille également un deuxième boursier en résidence, le professeur **Antoni Kuklinski.**

Le professeur Kuklinski est né en 1927, à Bydoscz, en Pologne. Il a fait ses études universitaires dans son pays natal où il a obtenu une maîtrise en économie et une autre en droit, puis à l'Université de Varsovie où il a obtenu un doctorat en géographie économique.

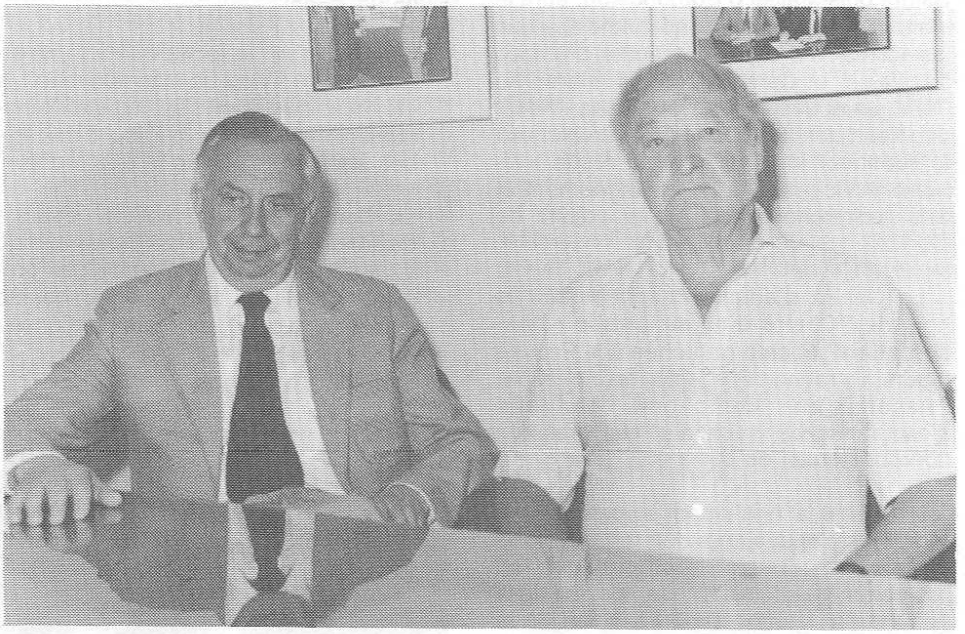

*L'Institut canadien de recherche en développement régional (ICRDR) accueille, actuellement, deux boursiers en résidence, les professeurs Benjamin Higgins et Antoni Kuklinski. M. Higgins, qui était ici en 1984, est de retour depuis le début mai et il s'occupe, en collaboration, de l'organisation du Symposium international sur le développement régional, qui aura lieu en Nouvelle-Ecosse en juillet. Quant à M. Kuklinski, il effectue présentement deux études, l'une intitulée "Le développement régional en Europe: une leçon pour le Canada" et l'autre "Quatre interprétations du développement régional".*

Son activité professionnelle en Pologne gravite autour de l'Université de Poznan, de l'Académie polonaise des sciences et de l'Université de Varsovie. Il est aujourd'hui membre du Sénat de l'Université de Varsovie et directeur de l'Institut de l'économie spatiale.

M. Kuklinski consacre un chapitre spécial de sa carrière professionnelle et universitaire aux Nations Unies. Il est expert-conseil de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, à Genève; directeur du Programme de développement régional de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, à Genève; rédacteur en chef de la série IRNU/Mouton sur la planification régionale; conseiller spécial du Programme de développement régional du PNUD, à Téhéran; et expert-conseil temporaire du Centre de développement régional des Nations Unies, à Nagoya.

Il acquiert une vaste expérience internationale en visitant 31 pays entre 1956 et 1985 et en vivant neuf ans au dehors de la Pologne.

Chercheur invité au l'ICRDR, il effectue présentement deux études, l'une intitulée "Le développement régional en Europe: une leçon pour le Canada", et l'autre "Quatre interprétations du développement régional".

En Pologne, le professeur Kuklinski est membre du conseil de la Société d'amitié Pologne-Canada.

# Nouvelles du Sénat académique

Le Sénat académique a recommandé au Conseil des gouverneurs d'approuver la création d'une Ecole de sciences forestières et d'une Chaire d'administration.

**L'Ecole des sciences forestières,** laquelle sera située au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet d'Edmundston, aura le statut d'école détachée, au même titre que les écoles de droit, de nutrition et d'études familiales, et de sciences infirmières au CUM. La nouvelle école aura à sa tête un directeur, dont le supérieur hiérarchique et le supérieur immédiat seront respectivement le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et le Recteur adjoint du CUSLM.

La Chaire d'administration portera le nom de **"Chaire d'administration l'Assomption"** et sera rattachée à la Faculté d'administration. Elle sera financée par l'Assomption, compagnie Mutuelle d'assurance-vie, qui fera à l'Université un don substantiel de 500 000$.

Le Sénat a également approuvé une réorganisation majeure du programme de **maîtrise en administration publique,** un programme pluridisciplinaire relevant de la Faculté des études supérieures et de la recherche. La révision du programme comporte entre autre la création de 23 nouveaux cours. Deux nouveaux postes de professeur seront créés, en plus d'un coordonnateur. Le programme bénéficie de subventions spéciales du Secrétariat d'Etat.

Par ailleurs, le Sénat a demandé au Comité conjoint de la planification de revoir sa décision relative au programme de **maîtrise en service social,** en vue de son implantation possible en septembre 1986. On sait que le Comité conjoint, qui relève à la fois du Sénat et du Conseil des gouverneurs, a imposé un moratoire sur tout nouveau programme en attendant que soient établies des priorités dans les programmes existants. L'Ecole de service social s'était objectée au maintien de ce moratoire dans le cas de la maîtrise en service social, dont elle a démontré la nécessité et l'urgence de la mise en place.

Le Sénat a également approuvé une liste de critères et indicateurs devant servir au processus d'appréciation et d'**évaluation des programmes** de premier cycle. Le Sénat a aussi procédé à l'élection des membres de chaque sous-comité chargé de faire cette évaluation des programmes. Pour les fins de l'évaluation, les programmes sont classifiés en trois catégories: les programmes composés d'une discipline fondamentale, les programmes professionnels et les programmes composés principalement de cours spécialisés.

Voici enfin, un relevé des autres décisions du Sénat.

- Le rapport sur la recherche à l'Université, intitulé "Vers un élan nouveau", a été reçu; le suivi en sera fait ultérieurement par le doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche.

- Le Comité de la formation générale deviendra un comité du Sénat au lieu d'un sous-comité du Comité des programmes; la composition du comité sera élargie et le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche en prendra la présidence.

- Le Comité des normes linguistiques a été invité à procéder à un sondage auprès des facultés et écoles pour sensibiliser le personnel enseignant et recueillir ses avis sur les normes linguistiques à appliquer.

- Pour faire suite aux changements adoptés à la dernière réunion du Sénat relativement aux dates limites d'abandon de cours, la proposition suivante a été adoptée: "sauf exception approuvée par le Conseil de la faculté ou l'Assemblée des chefs de secteur, que l'étudiant soit soumis à une évaluation et que le résultat lui soit transmis au moins une semaine avant la date limite."

*Le lancement du guide* ***Vers un nouveau paradigme - Guide sur le non-sexisme dans le milieu scolaire,*** *a eu lieu, récemment, à Bathurst, dans le cadre des réunions de l'Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB). La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Normand-Gilles Bérubé, directeur exécutif du développement pédagogique au ministère de l'Education; Rose-Marie Cool, présidente de l'AEFNB; Nicole Dupéré, directrice des communications à l'AEFNB; Simone LeBlanc Rainville et Catalina Ferrer, professeures à la Faculté des sciences de l'éducation et co-auteures du texte "Vers un nouveau paradigme; Rachelle Léger, présidente du comité de la femme enseignante à l'AEFNB; et Jean-Guy Vienneau, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton.*

# Monographie religieuse de François-Amédée Bourgeois

**François-Amédée Bourgeois,** une monographie religieuse, écrite par Fernand Arsenault et Edmour Babineau, dans la collection "Pasteurs et patriotes".

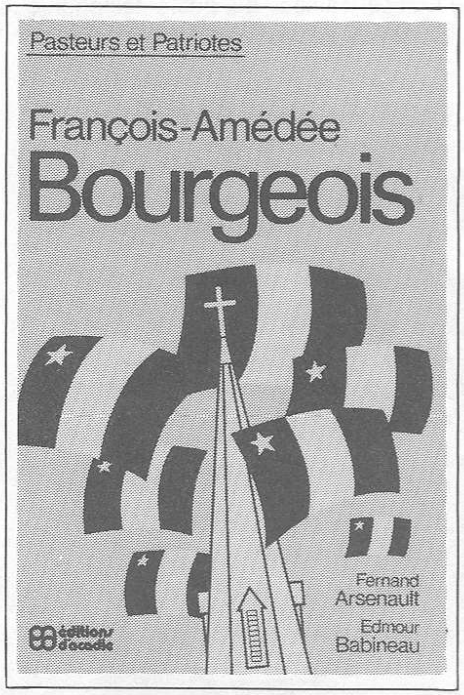


Edmour Babineau et Fernand Arsenault n'en sont pas à leur première collaboration littéraire. Ils sont également co-auteurs de quelques articles sur le personnage de monseigneur Philippe Belliveau dans les revues Société canadienne d'histoire de l'Eglise catholique et la Revue de l'Université de Moncton. Ils ont entrepris la collection "Pasteurs et patriotes" qui comprendra au moins six publications.

Edmour Babineau est né à Grande-Digue. Actuellement professeur titulaire à l'Université de Moncton, M. Babineau est spécialisé en étude comparée des religions, en bioéthique (morale médicale) et en éducation aux valeurs.

Détenteur d'un baccalauréat ès arts au Canton College, d'Ohio, d'un baccalauréat en éducation de l'Université de Moncton, d'une licence en sciences religieuses de l'Université de Latran, à Rome, et d'une maîtrise et Ph.D. de l'Université McMaster, de Hamilton, M. Babineau a également fait une année d'études post-doctorales en bioéthique à l'Institut clinique de Montréal.

Il a également publié plusieurs livres et articles dans des revues spécialisées. Il a aussi donné de nombreuses conférences et a participé à plusieurs émissions de radio et télévision.

Fernand Arsenault est également professeur titulaire à l'Université de Moncton. Détenteur d'un baccalauréat ès arts de l'Université St-Joseph, d'un baccalauréat en théologie de l'Université de Montréal, d'un baccalauréat en sciences sociales de l'Université Laval, d'une licence en théologie et d'un Ph.D. de l'Université grégorienne, de Rome, M. Arsenault, en plus de sa profession en enseignement, s'adonne à des travaux de recherche depuis plusieurs années.

Il a prononcé plusieurs conférences aux sociétés savantes, à l'ACFAS, aux réunions pédagogiques de l'AEFNB et plusieurs autres associations à caractère social. Toujours, Fernand Arsenault est engagé dans des comités, des associations relatives à son milieu professionnel et social. Ses activités élaborées et diversifiées ne l'ont pas empêché de publier plusieurs livres et articles dans des revues spécialisées.

# La FEUM dénonce le budget Baxter

La Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM) dénonce le dernier budget provincial du gouvernement Hatfield qui augmente le montant du prêt étudiant de 2 400$ à 3 000$, soit 25 pour cent, avant l'admissibilité à une bourse.

En conférence de presse, jeudi dernier, le président de la FEUM, M. Bernard Lord, a rappellé que, depuis 1983, ce montant a augmenté de 66 pour cent. "En cette Année internationale de la jeunesse, il faut se poser de sérieuses questions sur les intentions réelles du gouvernement actuel", dit-il.

Par conséquent, la FEUM demande une rencontre immédiate avec le cabinet provincial afin de discuter du problème des étudiants concernant les prêts et bourses ainsi que celui du logement. On se souviendra que la Loi régissant l'augmentation des loyers prend fin au mois d'août. Et actuellement à Moncton, il y a pénurie de logements.

Donc, les étudiants auront des revenus inférieurs et un taux d'endettement plus élevé. M. Lord rappelle également que les trois rencontres avec le ministre Jean-Pierre Ouellet n'ont rien donné, sinon une augmentation de 600$ du prêt étudiant.

La FEUM se demande si le gouvernement provincial croit réellement à l'accessibilité des études post-secondaires. Les représentants de la FEUM sont prêts à s'asseoir et à discuter de la question.

Citant des statistiques de 1983-84, M. Lord mentionne que 1 264 étudiants sur une possibilité de 3 000 au Centre universitaire de Moncton ont eu recours au système de prêts et bourses, soit 42 pour cent. A l'Université du Nouveau-Brunswick, sur une possibilité de 6 000 étudiants environ, seulement 1 400 ont profité de ce système, soit 24 pour cent. Au Centre universitaire de Shippagan, le pourcentage est de 60 pour cent, et au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, 35 pour cent. On peut donc conclure que les étudiants de l'Université de Moncton seront les plus affectés par cette décision du ministre Baxter.

## *N'oublions pas*

Le Centre universitaire de Moncton souligne le 22e anniversaire de la fondation de l'Université de Moncton en organisant, comme à l'accoutumée, une fête à l'intention de tous les membres du personnel le 19 juin prochain. Tous les membres du personnel sont invités à participer. Les bureaux seront fermés à compter de 11h15.

# Mise sur pied d'un réseau permanent de conférences

Par l'entremise d'un projet d'été Défi 85, l'Education permanente de l'Université de Moncton veut établir un réseau permanent de conférences.

Ce projet, d'une durée de 12 semaines, a pour but d'instaurer un canal de communication afin de faciliter l'échange de renseignements entre le public et la population universitaire. En fin de compte, il s'agira d'organiser une structure pour permettre à un plus grand public d'assister aux conférences.

Le travail s'effectuera en collaboration avec la directrice générale de l'Education permanente, Lorraine Bourque, la direction du Service de l'information et des relations publiques du Centre universitaire de Moncton, la directrice du Centre d'études acadiennes, Muriel Roy, et la vice-recteure adjointe à l'enseignement et à la recherche, Marielle Préfontaine. Le projet implique donc une collaboration directe avec les organismes et personnes ressources du milieu.

Les préposées au projet désirent donc obtenir le plus de renseignements possibles de la part des organismes, départements, facultés ou écoles en ce qui à trait aux conférenciers qu'ils prévoient inviter durant l'année académique 1985-1986. Votre collaboration serait très utile à la mise sur pied de ce projet.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter Marjorie Théodore ou Carole Breau, au local 337-1 de l'Edifice Taillon, au poste téléphonique 854-0301.

*L'Education permanente de l'Université de Moncton veut établir un réseau permanent de conférences grâce à un projet d'été. La photo nous laisse voir les préposées à ce projet, Carole Breau, assise, et Marjorie Théodore, en compagnie de Lorraine Bourque, directrice générale de l'Education permanente.*

## *Un rappel*

**M. Eustache Haché,** directeur du Service des bâtiments et terrains au Centre universitaire de Moncton, désire aviser la communauté universitaire que le service d'eau chaude ne sera pas disponible sur le campus, du 15 au 21 juin. Ceci est rendu nécessaire afin d'effectuer des réparations.

# A la radio FM...

Dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, la Société Radio-Canada a décidé de produire des émissions musicales en collaboration avec les départements de musique des universités francophones du Canada.

Le Département de musique de l'Université de Moncton a participé à cette production qui a été diffusée dans le cadre de l'émission "Au gré de la fantaisie", le 4 juin dernier, sur les ondes de la radio FM de Radio-Canada.

Lors de cette émission de deux heures et demie, le département a essayé de donner autant de variétés que possible. On a donc pu entendre le piano, le chant, la guitare et le violon. La Chorale de l'Université de Moncton ainsi que l'ensemble de jazz Opus 006 ont également participé. De plus, des entretiens ont été réalisés avec au moins quatre professeurs et des étudiants.

HEBDO
Campus

Ce bulletin est publié par le Service de l'information et des relations publiques du Centre universitaire de Moncton et distribué gratuitement à la population universitaire.

Directeur du Service: Paul-Emile Benoit
Rédacteurs: Maurice Lavigne et William Thériault
Secrétaire: Nicole Cormier

Tous les textes, communiqués et autres renseignements doivent être expédiés **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante, au:

Service de l'information et des relations publiques
Local 300, Pavillon Taillon
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9 Téléphone: (506) 858-4129